

Mardi 18 septembre 2018

18h30 | Uni Dufour. Entrée libre

FAUT-IL VIDER LES MUSÉES?

La restitution des biens culturels
aux nations colonisées

Conférence par le professeur **Marc-André Renold**
Titulaire de la Chaire UNESCO en droit international
des biens culturels, UNIGE

unige.ch/public

Leçon d'ouverture
du semestre d'automne

LE TEMPS



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FAUT-IL VIDER LES MUSÉES?

La restitution des biens culturels aux nations colonisées

Depuis la déclaration faite à Ouagadougou en novembre dernier par Emmanuel Macron, le débat fait à nouveau rage sur la question de la restitution des biens culturels aux nations victimes de la colonisation. Le président français a en effet pris l'engagement de travailler à la restitution du patrimoine culturel africain qui se trouve dans les musées français.

Nombreux sont ceux qui craignent, en cas de généralisation de cette dynamique, une hémorragie qui amènerait inéluctablement à la disparition des grands musées occidentaux, à Berlin, à Londres, à Paris ou à New York. Il est dès lors intéressant de s'arrêter sur ce débat et de voir quelles solutions peuvent être trouvées. Faut-il tout restituer, ne rien restituer, ne restituer que les œuvres emblématiques des nations en question? D'autres solutions, plutôt orientées vers le partage, ne devraient-elles pas être privilégiées?

Ces questions à l'interface entre droit international, diplomatie culturelle et mémoire collective font l'objet de recherches que poursuit le Centre du droit de l'art de l'Université de Genève, sous l'égide de sa Chaire UNESCO en droit international des biens culturels. Lors de la Leçon d'ouverture, le professeur Marc-André Renold, directeur du centre et titulaire de la chaire UNESCO à l'UNIGE, fera le point sur cette question épineuse.